



CLUB DE SOCCER DE LONGUEUIL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Mercredi 16 décembre 2020 – 19 h 00

Via le web - assemblée générale virtuelle

Le lien vous permettant d'assister à l'AGA sera disponible via notre site web le 15 décembre 2020

CONVOCAION

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres qui aura lieu le
Mercredi 16 décembre 2020 à 19h00

Les membres actif.ve.s en règle qui souhaitent se porter candidat.e comme administrateur.rice doivent compléter et retourner leur bulletin de mise en candidature (voir document en pièce jointe) au plus tard 5 jours précédant l'assemblée générale, soit le 10 décembre 2020, 23:59:59 heures, et ce, par courriel, à l'adresse suivante comptabilite@soccerlongueuil.com en spécifiant dans l'objet : CANDIDATURE AGA 2020

- Est considéré.e comme membre actif.ve du CSL, pendant une année, à compter de la date de son inscription payée et non remboursée lors d'une des saisons d'activités du club, un des parents ou tuteur.trice légal.e de tout.e joueur.euse d'âge mineur, membre affilié.e de la Fédération de soccer du Québec. Est également considéré.ée membre actif.ve du CSL, pendant une année, à compter de son inscription payée et non remboursée, tout.e joueur.euse ayant dix-huit ans et plus au moment de l'assemblée générale, inscrit.e lors d'une des saisons d'activités du club.
- Tout.te éducateur.trice à temps partiel du CSL, parents ou tuteur.trice légal.e de tout.te joueur.euse d'âge mineur, membre affilié.e de la Fédération de soccer du Québec, est considéré.e comme membre actif.
- Tout.te éducateur.trice à temps partiel du CSL, évoluant comme joueur.euse ayant dix-huit ans et plus au moment de l'assemblée générale, inscrit.e lors d'une des saisons d'activités du club, est considéré.e comme membre actif.ve.

Le bulletin de mise en candidature devra être complété par un.e membre actif.ve qui désire se porter candidat.e et cette candidature devra être appuyée par quatre (4) membres actif.ve.s en règle.

Advenant un nombre insuffisant de candidatures pour combler les postes en élection, tout.e membre actif.ve n'ayant pas fait parvenir sa mise en candidature dans les délais prescrits pourra être mise en nomination lors de la période d'élections à l'assemblée générale annuelle.

Le bulletin de mise en candidature est disponible ci-joint, sur le site internet du CSL ou sur demande au bureau du CSL.

Mandats de 2 ans venant à échéance à l'AGA:

- **Administrateur 1** (administratrice sortante : Michèle Leblond - poste réservé à une femme).
- **Administrateur 3** (administrateur sortant : Francis Généreux)
- **Administrateur 5** (administratrice sortante : Mélanie Philippe - poste réservé à une femme)
- **Administrateur 7** (administrateur sortant : vacant)
- **Administrateur 9** (administrateur sortant : Denis Otth)



Bulletin de mise en candidature

MEMBRE ACTIF.VE

Nom : _____

(Lettres moulées)

Signature : _____

Appuyé.e par quatre (4) membres actif.ve.s en règle :

Exceptionnellement, en raison des mesures sanitaires en vigueur, les signatures des 4 membres actif.ve.s appuyant la candidature ne seront pas exigées. Merci simplement d'indiquer le nom des personnes qui vous appuient et de les mettre en copie du courriel que vous enverrez à comptabilite@soccerlongueuil.com pour déposer votre candidature, comme le veut la procédure.

Nom : _____

(Lettres moulées)

Signature : exceptionnellement non-exigée

Nom : _____

(Lettres moulées)

Signature : exceptionnellement non-exigée

Nom : _____

(Lettres moulées)

Signature : exceptionnellement non-exigée

Nom : _____

(Lettres moulées)

Signature : exceptionnellement non-exigée



Mercredi, 16 décembre 2020 à 19h00
Assemblée générale virtuelle

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, validation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2019
5. Ratification d'un.e nouveau.lle membre honoraire (s'il y a lieu)
6. Présentation des rapports
7. Présentation et adoption des états financiers
8. Nomination du, de la ou des vérificateur.rice.s des prochains états financiers
9. Ratification des modifications aux statuts et règlements (s'il y a lieu)
10. Nomination d'un.e président.e et d'une.e secrétaire d'élection
11. Élections
12. Propositions et commentaires des membres
13. Levée de l'assemblée